

Image not found or type unknown



Rétrocession de parts d'une SCI

Par **FX1978**, le **19/01/2015** à **20:21**

Bonjour, rnrnJe me retrouve dans une situation dans laquelle j'ai signé des cessions de parts devant notaire, et n'ai pas récupérer ces documents. Personne ne veut me les donner... rnrnDu coup, je me retrouve sans rien, et personne ne m'écoute dans le cadre de l'indivision dans laquelle je suis parti, mais je ne sais même plus pour combien de temps... Quelqu'un pourrait il m'aider ? rnrnPar avance, merci.